

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

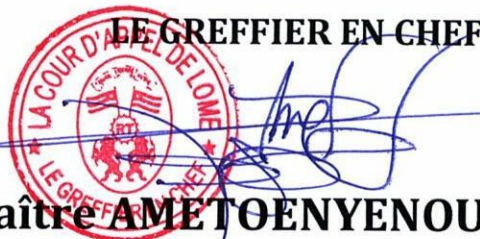
L'AUDIENCE DE LA DEUXIÈME CHAMBRE SOCIALE
DU JEUDI 25 JUIN 2026 N'AURA PAS LIEU.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE DE CETTE
AUDIENCE **SONT RENVOYÉES AU JEUDI 09 JUILLET 2026 À 09H.**

QUANT AUX DÉLIBÉRÉS DU JOUR, ILS SONT PROROGÉS À LA MÊME DATE.

Fait à Lomé, ce 24 juin 2026

LE GREFFIER EN CHEF



Maître **AMET OENYENOU** Apédo